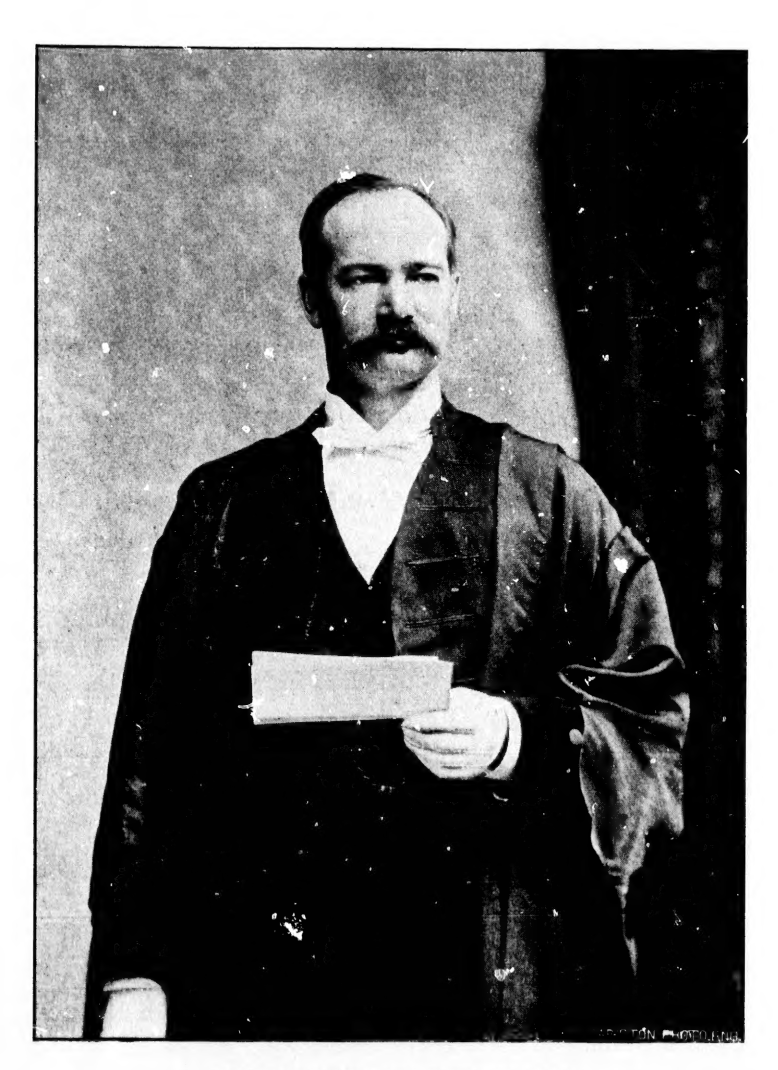
LES HOMMES DU JOUR



JOSEPH ALDRIC OUIMET

JOSEPH ALDRIC OUIMET

Joseph Aldric Ouimet est né à Sainte-Rose, comté de Laval, le 20 mai, 1847. Il appartient à une vieille famille française. Le premier fut Jean ; il s'établit à Sainte-Famille, île d'Orléans, en 1834.

Le père de M. Ouimet était M. Michel Ouimet ; sa mère, madame Elizabeth Filiatrault Saint-Louis. A force d'économies, ces braves gens purent envoyer leur fils au collège de Sainte-Thérèse. Il leur prouva sa reconnaissance en étant le premier de sa classe, termina brillamment ses années d'études, et, sa tournure d'esprit le portant vers le droit, il entra au bureau de M. Edmund Barnard. Ouimet n'était pas riche. Pour payer ses cours, il paya aussi de sa personne : il fit du journalisme au "Nouveau Monde" et à la "Minerve" jusqu'au moment de son admission au barreau, en 1870. Calme, bien renseigné, énergique, ayant une grande connaissance du cœur humain, il fut recherché par des confrères qui avaient déjà une belle clientèle, MM. Bélanger et Desnoyers,—plus tard ils devaient être juges,—qui le prirent en société. Le juge Ouimet, M. Nantel, ministre des Travaux Publics à Québec, M. Corneillier furent successivement ses associés, et maintenant il est à la tête de la raison sociale de Ouimet, Emard et Maurault.

Les avis de M. Ouimet sont très recherchés et très prisés. Il aime profondément sa profession. Au Palais, il est toujours écouté.

Le 27 octobre, 1873, M. Ouimet était élu député de Laval aux Communes par une majorité de 437 voix. Son concurrent malheureux était M. L. O. David. Le vainqueur se présentait comme partisan du gouvernement conservateur. Le ministère perdit le pouvoir le 5 novembre de la même année. M. Ouimet fut réélu par acclamation aux élections générales de 1874, 1878, 1882. En 1887, il battit son adversaire, M. Adolphe Ouimet, par 327 voix, et, en 1891, il fit subir le même sort au docteur Ladouceur. Cette fois, la majorité atteignit

le chiffre de 534 voix. En Chambre, M. Ouimet parle assez souvent, et sa parole nette, énergique, vibrante sait se faire respecter par les adversaires, applaudir par les amis.

De 1887 à 1891, l'honorable M. Ouimet a été Orateur de la Chambre des Communes, et je me félicite d'avoir contribué l'un des premiers à cette juste promotion. J'étais alors rédacteur du "Canadien"; je fus chargé par le parti conservateur de lancer le nom de Ouimet devant le public.

Le 6 avril, 1887, j'écrivais ce qui suit :

" Nous aurons, cette année, un président français à la Chambre des Communes du Canada. La rumeur publique désigne le lieutenant-colonel Ouimet. Nous serions heureux de la voir se confirmer.

"Jurisconsulte distingué, excellent orateur, chercheur infatigable, M. Ouimet fera honneur à notre race.

" Son expérience parlementaire est admise par tous ses collègues, et nous ne pouvons que féliciter le gouvernement sur le choix qu'il se propose de faire."

A quelque temps de là, Ouimet était unanimement porté au fauteuil de la présidence, et la Chambre, à bon droit, s'est montrée fière de ce choix.

Nommé conseil de la Reine en 1880, M. Ouimet se vit choisir, le 20 mai, 1891, comme conseiller privé de Sa Majesté. Par une délicate attention, Sir John A. Macdonald voulut que cette haute distinction fût annoncée au lieutenant-colonel le jour anniversaire de sa naissance.

M. Ouimet a toujours eu des goûts militaires. En 1864, il sortait de l'école d'infanterie avec ses diplômes de première classe et, en 1869, il recevait ceux de l'école d'artillerie. 1870 le voyait entrer comme premier lieutenant aux chasseurs de Montréal ; à quelques mois de là, il passait capitaine au 65ème, et, en 1879, il devint le lieutenant-colonel de ce régiment, qu'il commanda jusqu'en 1889. Il fit la seconde campagne fénienne en 1870, comme capitaine, et, en 1885, il fut dirigé vers le Nord-Ouest. Les faits qui se sont déroulés pendant cette pénible insurrection sont encore présents à la mémoire de ceux qui me lisent ; mais ils ne le sont pas tous, surtout ceux qui concernent le lieutenant-colonel Ouimet et son régiment.

Certains journaux du temps ont voulu, par de mesquins motifs d'intérêts politiques, jeter du discrédit sur le contingent français envoyé au Nord-Ouest. Nos soldats ne s'en émurent guère et n'en firent pas

moins leur devoir. N'est-il pas vrai qu'à cette époque le lieutenant-colonel ait traversé seul la prairie, guidé par trois hommes ? Seul, il coucha dans la réserve indienne de la rivière Bataille. Les habitants étaient si mal disposés que, deux jours auparavant, le colonel Osborne Smith avait fait charger les armes du bataillon de Winnipeg, avant de se risquer dans cette région.

Il y aurait une curieuse page à écrire sur le rôle qu'a joué là-bas le colonel Ouimet. Toujours habitués à plier et à se faire petits devant l'arrogance étrangère, les malheureux Métis ne pouvaient pas arriver à comprendre et à croire qu'un Français et un catholique comme eux pût être autoritaire, donner des ordres aux bourgeois de la compagnie de la Baie d'Hudson et s'en faire obéir sans réplique. C'est ce que fit Ouimet, et tout le monde se trouva bien de l'ascendant juste, raisonné, qu'il prit dès les débuts de la campagne. Son premier acte d'autorité fut de faire désarmer la compagnie des Gardes d'Edmonton. Elle n'était d'aucune utilité. Il la remplaça par une compagnie de Métis français, et la suite prouva que le colonel avait raison : ces batteurs d'estrade firent un service d'éclaireurs très actif. Ce fut cette compagnie qui surveilla les sauvages réunis en nombre à la réserve Alexandre ; ce fut elle qui sauva la mission de Saint-Albert d'un pillage presque certain. Esprit juste, mais ferme, Ouimet voulut que la vieille routine suivie dans la distribution des contrats fût changée. Jusqu'alors ils avaient été distribués aux amis de la compagnie de la Baie d'Hudson ; dorénavant ils seraient donnés par voie de soumissions. On connait la mobilité du caractère métis : peu habitués à se voir traiter avec tant d'équité, ils passèrent dès lors de la crainte et de l'indifférence à la plus entière confiance. Ils ne tardèrent pas à en donner une preuve. Quelque petite qu'elle puisse paraître, elle n'en a pas moins eu son importance au milieu des événements qui se déroulèrent alors. Un pari avait été offert et tenu par le colonel Ouimet et par deux officiers du 65ème à trois bourgeois de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Il s'agissait d'un concours à la carabine.

Au jour fixé, les Métis accoururent en nombre. Ils avaient leurs habits de fête, et bientôt les paris de s'engager. Argent, armes, chevaux, tout était mis du côté des officiers français. Ces derniers remportèrent la victoire par 57 points, et, ce soir-là, il y eut grande liesse dans le camp. A quelque temps de là, on célébrait la fête

nationale, la Saint-Jean-Baptiste. Toute la population métisse se réunit, décore l'église, où Mgr. Grandin dit une messe solennelle au milieu de l'émotion générale, et, le soir, la salle d'école est transformée en une salle de banquet, où un souper superbe est offert aux Canadiens-Français de Montréal par les habitants d'Edmonton et de Saint-Albert. Est-ce que des démonstrations aussi spontanées ne prouvent pas la popularité d'un officier supérieur et du régiment qu'il commande?

Ouimet était tout aussi bien avec les Anglais du Nord-Ouest qu'avec les Métis. Sa fermeté, son esprit droit leur plaisaient. Il était énergique avec les indisciplinés, poli pour chacun, ne souffrait pas qu'on pressurât les pauvres ni que l'on commît des injustices sous ses yeux. Et, avec cela, il était d'une grande délicatesse pour chacun.

Un des ses officiers m'a raconté un trait charmant. Un jour, il faisait avec un camarade une promenade dans les environs de Saint-Albert. En traversant le jardin des Sœurs Grises, il se baissa et cueuillit trois pensées. Il les mit à sa boutonnière, en disant :

" Elles seront pour ma femme ; elle les recevra par le prochain courrier."

La Mère supérieure de la mission avait été témoin de ce pieux larcin. Tout en riant, elle dit au colonel :

" Ce n'est pas bien, ce que vous faites là. Vous donnez le mauvais exemple à vos hommes, en venant piller ainsi celles que vous avez à défendre."

Le colonel sourit et reprit le chemin du camp. Le lendemain, un officier remettait à la Supérieure une enveloppe cachetée. Sur la carte du colonel se lisait le motif qui lui avait fait cueuillir les fleurs. Cette carte était enveloppée dans trois billets de cinquante dollars,—c'est-à-dire cinquante dollars par pensée ;—et celui qui s'acquitta de ce message auprès de la pauvre petite mère des orphelins de Saint-Albert n'a pas encore oublié l'émotion que lui a causée le spectacle des larmes de reconnaissance que la Sœur Grise versa à ce moment.

Quoi qu'on ait pu en dire et en écrire, le colonel Ouimet restera certainement l'un des officiers qui ont le mieux compris la situation du Nord-Ouest. Il s'est de suite mis bien avec les populations. Il a contribué, dans l'humble mesure de ses forces, à les rapprocher, à les pacifier, et la civilisation doit lui en être reconnaissante, à lui et à ses hommes. Les Métis ont trouvé en lui un défenseur. Aujourd'hui-même, il ne les oublie pas. Je l'ai entendu revendiquer, dans la

Chambre des Communes, les droits oubliés de la compagnie montée des francs-tireurs de Saint-Albert. Il a si bien plaidé leur cause, qu'il leur a obtenu les terres auxquelles ils avaient droit tout comme les autres volontaires qui ont pris part à la campagne du Nord-Ouest.

Le régiment que Ouimet a commandé a fait un rude service pendant cette expédition.

Les Anglais avaient surnommé ses soldats les "Alligators": voici comment ces vaillants avaient mérité ce surnom.

Le chef de bataillon Hughes était à la poursuite de Gros-Ours, du côté du lac Froid. Il avait à traverser toute une série de marais, que les Métis anglais ont baptisés du nom de "muskegs."

"Ces marais, écrivait, dans le temps, un des correspondants du *Mail*, peuvent être franchis par un homme. Les poneys, qui ont l'habitude de vivre dans les savanes, qui ont le sabot sûr comme un pied de mule, peuvent aussi s'y hasarder; mais les chevaux de trait et de selle ordinaires y enfoncent, et plus d'un a disparu dans la vase noire et visqueuse que cachent les mousses spongieuses des "muskegs."

"Un étroit sentier serpente, d'ordinaire, au milieu des broussailles qui recouvrent ces marais. Après y avoir cheminé quelque temps, les troupes anglaises commencèrent à se fatiguer de patauger ainsi dans la boue, et le découragement finit par se glisser dans les rangs. Les traînards étaient déjà décidés à ne plus bouger, lorsque tout-à-coup on entendit, dans le lointain, un joyeux refrain. C'était une compagnie du 65ème.

"A son tour, elle traversait l'interminable savane, chantant gaiement:

"'En roulant ma boule.' . . .

"Le sentier tournait autour du lac à la Grenouille et il répétait continuellement la lettre S à mesure qu'il se déroulait à travers les mares, les petits lacs, les marais et la boue. A un endroit, il prenait la forme d'un ancien terrassement de chemin de fer, jeté au milieu d'un marécage. Çà et là, il était coupé par des puits, des flaques d'eau, qu'il fallait traverser ou détourner. Les fourgons du train s'embourbaient. On poussait à la roue. Les chevaux tombaient, brisaient leurs harnais, ruaient, s'enfonçaient jusqu'au col. Alors il fallait se jeter à leur tête, lutter avec eux dans la boue liquide et infecte. Les petits soldats du 65ème n'hésitèrent pas devant cette pénible corvée. Ils s'en tirèrent à merveille.

Ce fait d'armes,—et c'est un des plus beaux de la campagne du Nord-Ouest,—est narré ainsi dans une dépêche anglaise:

" Les quelques hommes de l'infanterie à cheval qui étaient avec nous passèrent les premiers ; puis vinrent les soldats de l'infanterie légère de Winnipeg. Le canon, protégé par une escorte fournie par la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, venait après.

" Il était suivi par le 65ème de Montréal. Les éclaireurs avaient déjà fait rapport que la route était très mauvaise et qu'il fallait au moins deux jours de marche pour traverser les onze milles de marais.

" Ils ne s'étaient pas trompés.

" C'était un spectacle extraordinaire que de voir les six chevaux remorquer littéralement la pièce d'artillerie dans cette boue liquide. Par endroits, le sol était tellement tremblant, qu'il fallait se jeter à la tête des bêtes pour les guider. Non-seulement les montures avaient leurs cavaliers, mais elles avaient aussi de lourds harnais. Le poids qu'elles traînaient dépassait 3,500 livres. Une secousse se donnait : les chevaux s'élançaient dans le marécage, et, d'un coup, faisaient faire au canon deux ou trois fois sa longueur ; puis ils s'arrêtaient pour souffler. Alors il y avait danger pour la pièce : elle s'enfonçait ; elle pouvait disparaître dans la boue. Le commandement était vivement donné :

" ' *Whip on!* Fouettez !'

" Et en avant repartaient les chevaux affolés. Les conducteurs criaient, les bêtes tiraient, la pièce d'artillerie avançait, et, au milieu des hourrahs et des bravos des soldats, on finissait par l'asseoir en terre ferme.

" Pourtant, à un moment donné, on désespéra de sauver ce canon. Il y avait au moins un quart de mille de marais qui s'étendait devant les troupes. Au beau milieu, les chevaux s'abattaient. Les bras des conducteurs étaient las de fouetter, les bêtes s'étaient couchées pour mourir. L'ordre fut alors donné de démonter le canon. Il fut hissé dans un fourgon du train des équipages. Des cordes furent assujetties aux timons, et les soldats du 65ème, s'attelant bravement à la file, enlevèrent prestement la pièce d'artillerie, en chantant:

" ' En roulant ma boule ' . . .

" Cet acte de force virile était accompli par ces petits Canadiens-Français après des jours et des jours de marches forcées."

Voilà comment les soldats du 65ème de Montréal ont gagné leur surnom d' "Alligators," et c'est un confrère anglais qui nous le dit.

Bravo !

Pendant le cours de sa carrière parlementaire, le député de Laval a pris part aux discussions les plus importantes.

Entre autres questions législatives, M. Ouimet a traité la dualité de la représentation, l'acte des pénitenciers, les lois de faillite, l'acte de la Cour Suprême, la milice. En 1874, il s'est prononcé énergiquement pour le pardon de Riel, et, l'année suivante, il revenait à la charge et se prononçait de nouveau en faveur de l'amnistie complète. Il a particulièrement pris part aux débats sur le bill déterminant le taux de l'intérêt, sur la loi des compagnies d'assurances, sur les chartes des chemins de fer du Canada Central, du Pacifique Canadien, du chemin de fer de la Rive Nord, de Saint-Martin à Québec. Il s'est beaucoup occupé des lois suivantes : "Charte de la société de Construction du Dominion," "Charte de la compagnie de Prêt et d'Hypothèque de la Cité," "Charte du Silver Mining Company," "Charte constituant la compagnie des Poudres de l'Acadie."

Excellent *debater*, il s'est occupé des mines de charbon, de l'industrie du sucre de betteraves, du Crédit Foncier du Canada, de l'acte de tempérance, des différents traités de commerce, de la police, des ports et des rivières, des subventions aux chemins de fer, du bill relatif aux voituriers par terre, des billets promissoires et lettres de change, de la solde des miliciens, du creusage du chenal du Saint-Laurent, du réajustement des subsides aux provinces, des lois criminelles en ce qui concerne la séduction et les maisons de jeu et de débauche, des octrois de terres à donner aux chemins de fer du Nord-Ouest, de la coupe du bois aux Buttes des Cyprès, du bassin de radoub de Québec.

Il a joué un rôle important comme membre ministériel, et, quand les hasards de la guerre l'ont forcé à combattre dans les rangs de l'opposition, son rôle a été aussi marquant.

Dès 1879, M. Ouimet était désigné par l'opinion comme un futur ministre. Cependant les événements politiques n'ont pas permis son entrée dans le cabinet avant le mois de novembre dernier. Il faut admettre que la région de Montréal a été injustement privée d'un portefeuille depuis la retraite de l'honorable M. Masson, qui fut remplacé, en 1880, par sir Adolphe Caron. Il est possible que cet état de

choses se fût prolongé encore, si les amis de M. Ouimet n'avaient profité de la retraite de sir Hector Langevin pour faire valoir ses droits. Ceux qui connaissent le dessous des cartes dans la partie qui s'est jouée à Ottawa depuis la mort de sir John A. Macdonald savent que le député de Laval a conduit sa barque avec une grande habileté. Quelques-uns pourront parler d'égoïsme : d'autres leur répondront qu'en politique l'égoïsme est de bonne guerre. Dans tous les cas, nous sommes dans un temps où le succès fait oublier bien des petites misères, et M. Ouimet a réussi. Le voilà ministre,—ministre des Travaux Publics,—à la tête d'un service où le patronage se chiffre par millions. Sans vouloir prédire en quoi que ce soit, l'auteur est bien sûr que, si M. Ouimet fait des fautes, ce ne seront pas des fautes de prudence, de patriotisme ou de droiture de caractère. Ce n'est pas lui qui se compromettrait en donnant un reçu pour des fonds politiques; il a un passé inattaquable à ce point de vue: il y tient, et il le gardera.

M. Ouimet est un lutteur de *hustings* : il a pris part à un grand nombre d'élections partielles. Orateur populaire, connaissant le peuple à fond, sa parole est simple, claire ; son raisonnement apporte une grande force de conviction.

La fortune, la clientèle l'ont favorisé. Malgré la politique et tout le temps que cette capricieuse exige, le bureau de M. Ouimet est resté un des plus importants de Montréal.

Au milieu de ses nombreux travaux, il a trouvé le temps d'accepter la direction de la banque d'Epargne et du Crédit Foncier Franco-Canadien. Il est à la tête de cette première institution depuis 1876 ; en 1886, il devenait directeur du Crédit Foncier.

Ces chances, ces succès, il les doit à son esprit conciliateur.

Le 30 juillet, 1874, l'honorable M. Ouimet épousait mademoiselle Thérèse LaRocque. Il a une famille charmante, élevée par la plus tendre, et je dirais la plus sainte des mères, si je n'avais pas eu le chagrin de voir mourir la mienne entre mes bras, après quarante-cinq ans de vie douce, agréable, intelligente, passée en tête-à-tête, ou en correspondance avec elle, quand j'étais à l'étranger.

Les ambitions de l'ancien colonel du 65ème ne dépassent pas le bonheur domestique. Il a raison. L'assise de sa maison est ainsi faite avec la véritable pierre philosophale que cherchent vainement nos gens "fin-de-siècle."

Je suis heureux d'écrire ces lignes dans la belle publication de mon

ami Taché. J'ai toujours cru que le plus grand bonheur de l'homme de lettres était de plaire à ceux qui lui font l'honneur de le lire. En ne leur disant que des choses vraies, réconfortantes, qui peuvent leur servir d'exemples, il ne fait que son devoir.

Cette mission, je la remplis de tout cœur en signant ces lignes. Elles ne constituent pas, il est vrai, une biographie, telle que le comporte le sens du mot ; mais elles contribueront à donner à l'histoire de nouveaux renseignements, et je les offre ici de tout cœur.

N. FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

Québec, Juin 1892



Ottawa
14 Juin 1892.

Mon cher C.

Nos amis du Comté de Pontiac vous seraient bien reconnaissants si vous pouviez leur donner pour la semaine prochaine l'assistance de votre parole & de votre travail. — Connaissant votre dévouement, je me suis porté garant que vous seriez ici Samedi. ~~[illegible]~~ Veuillez me télégraphier votre réponse, & accepter d'avance mes remerciements,

Votre tout dévoué

J. Ald. Ouimet